

conjoncture

10

TOURISME

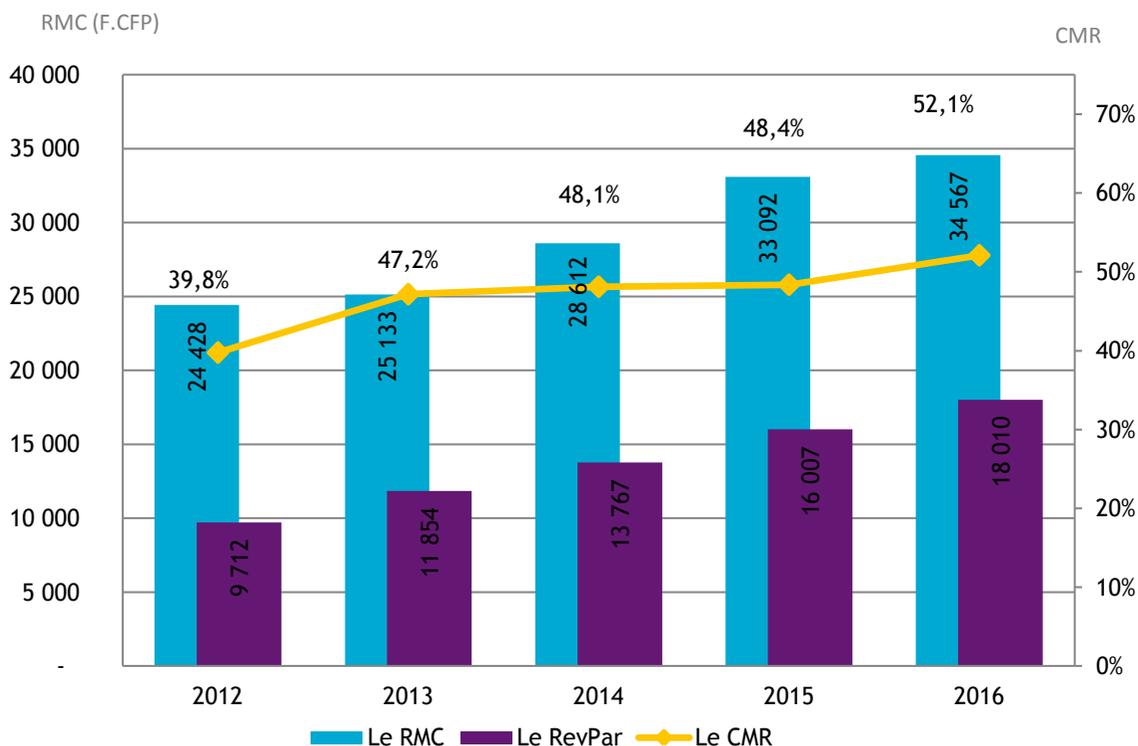
Janvier 2016

FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE HÔTELLERIE INTERNATIONALE

En janvier 2016, la fréquentation hôtelière augmente de 5,4 % par rapport à janvier 2015. Cette hausse concerne plus particulièrement l'Amérique du nord (+ 3 %), la France (+ 24 %), les pays d'Asie (+ 35 %) et le marché domestique (+ 12 %). Les baisses concernent l'Europe (- 13 %) et l'Amérique du sud (- 8 %).

Les indicateurs de gestion progressent aussi avec un coefficient moyen de remplissage (CMR) de 52,1 % en augmentation de 3,7 points. Le revenu moyen par chambre louée (RMC) prend 4 % à 34 500 F.CFP et le revenu moyen par chambre disponible (RevPar) atteint les 18 000 F.CFP.

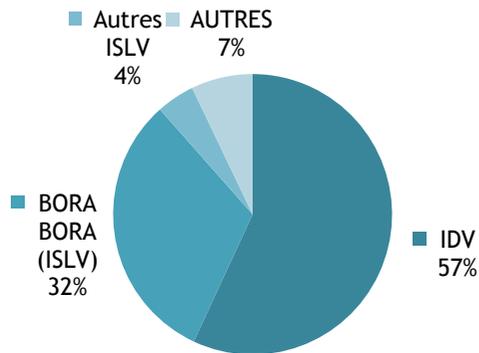
INDICATEURS DE GESTION EN CUMUL DEPUIS JANVIER



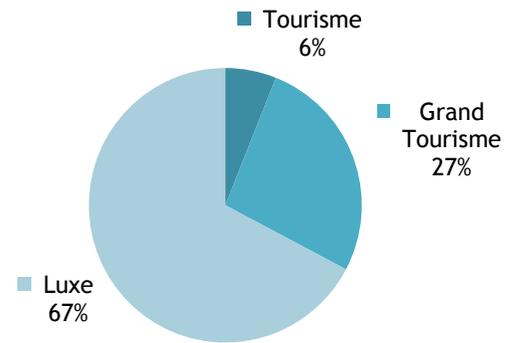
INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

CAPACITÉ HÔTELIÈRE : 73 836 CHAMBRES OFFERTES À LA LOCATION

RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



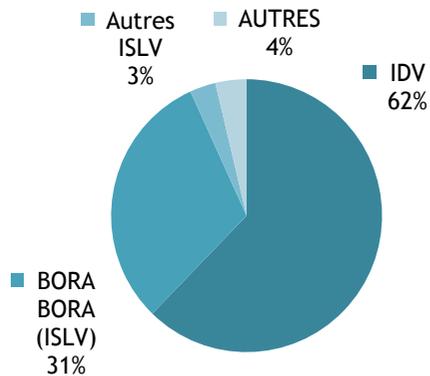
RÉPARTITION PAR CLASSE



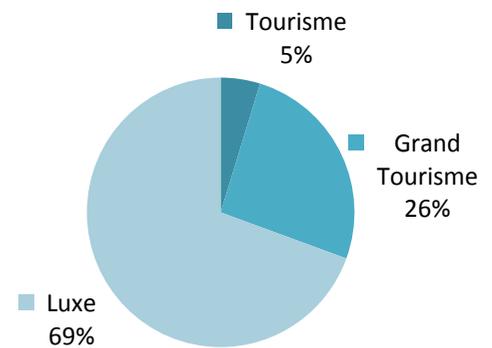
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

BILAN DE L'HÔTELLERIE : 38 470 CHAMBRES LOUÉES

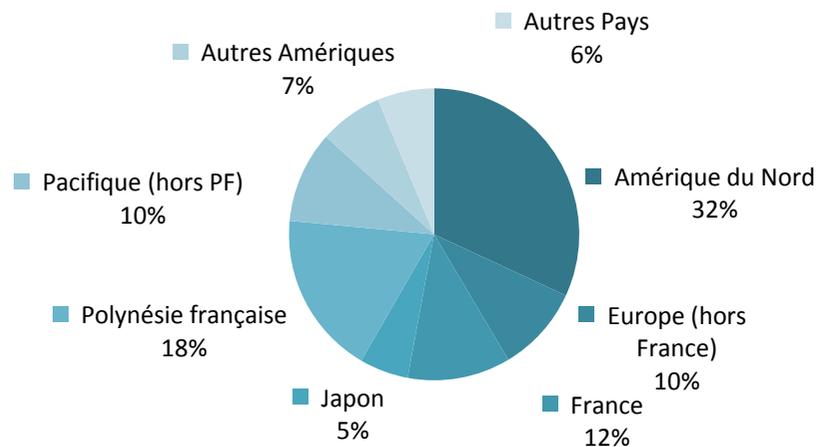
RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



RÉPARTITION PAR CLASSE



RÉPARTITION PAR PAYS DE RÉSIDENCE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

RÉPARTITION DES CHAMBRES LOUÉES PAR SUBDIVISION ET PAR CLASSE

		JANV-15	OCT-15	NOV-15	DÉC-15	JANV-16	VARIATION 2015/2014
Unité:		nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%
IDV		22 990	30 963	29 825	24 063	23 947	4,2%
	Tourisme	1 579	2 647	2 141	1 525	1 556	-1,5%
	Grand Tourisme	6 807	8 981	8 336	6 212	7 391	8,6%
	Luxe	14 604	19 335	19 348	16 326	15 000	2,7%
ISLV		12 162	23 163	19 557	15 891	13 097	7,7%
	Tourisme	219	464	395	254	276	26,0%
	Grand Tourisme	2 126	4 861	3 530	2 682	1 916	-9,9%
	Luxe	9 817	17 838	15 632	12 955	10 905	11,1%
AUTRES Subdivisions		1 335	2 401	2 471	1 914	1 426	6,8%
	Tourisme	0	0	0	0	0	NS .
	Grand Tourisme	586	551	1 016	921	621	6,0%
	Luxe	749	1 850	1 455	993	805	7,5%
TOTAL		36 487	56 527	51 853	41 868	38 470	5,4%
	TOTAL Tourisme	1 798	3 111	2 536	1 779	1 832	1,9%
	TOTAL Grand Tourisme	9 519	14 393	12 882	9 815	9 928	4,3%
	TOTAL Luxe	25 170	39 023	36 435	30 274	26 710	6,1%

Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS DE GESTION DE JANVIER 2016

CHIFFRES DU MOIS

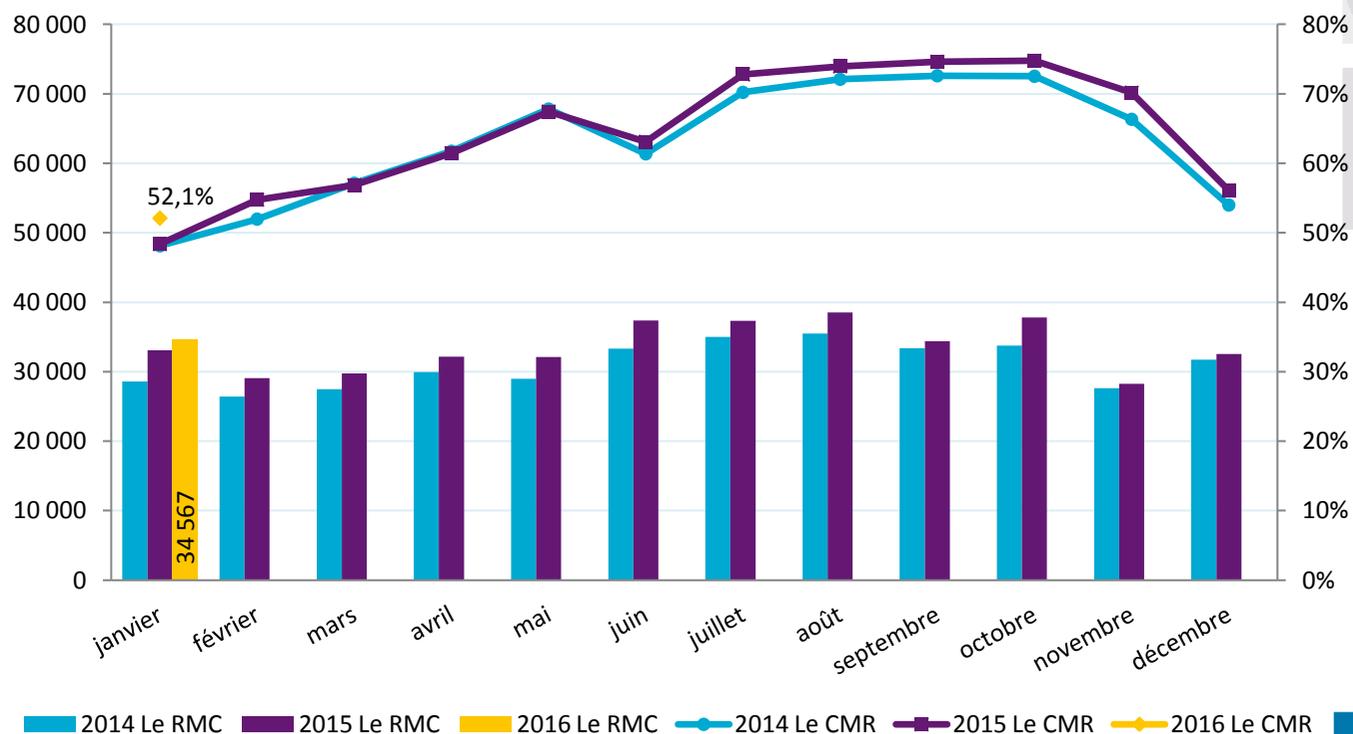
Revenu moyen par chambre louée : 34 567 F CFP

Revenu moyen par chambre disponible : 18 010 F CFP

Coefficient moyen de remplissage : 52,1%

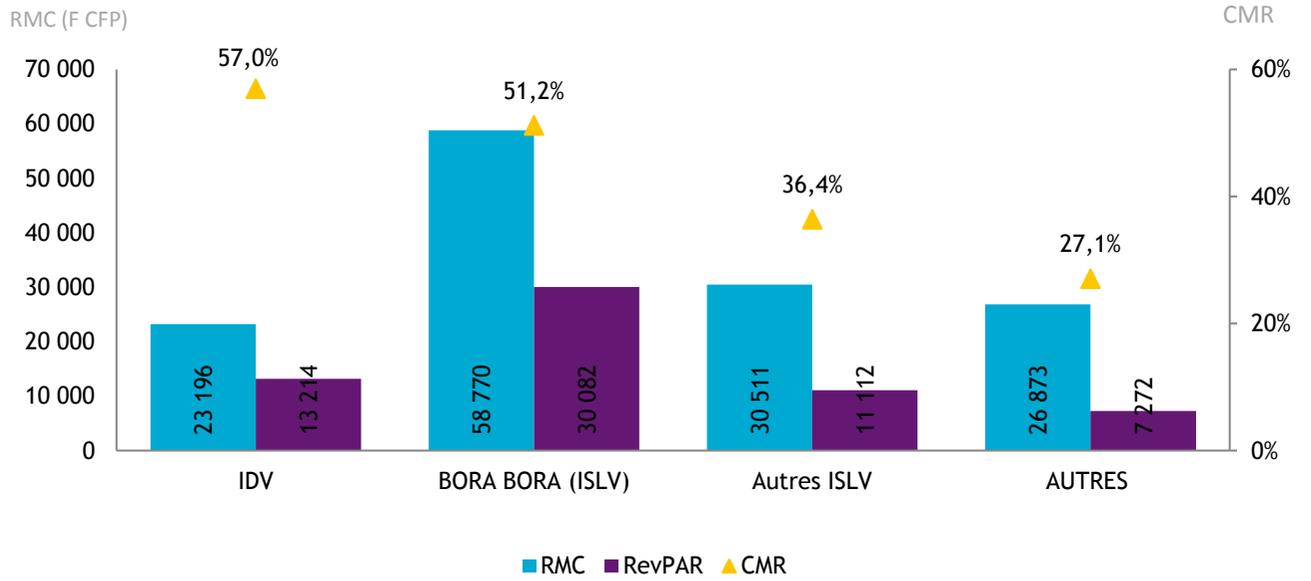
RMC (F CFP)

CMR



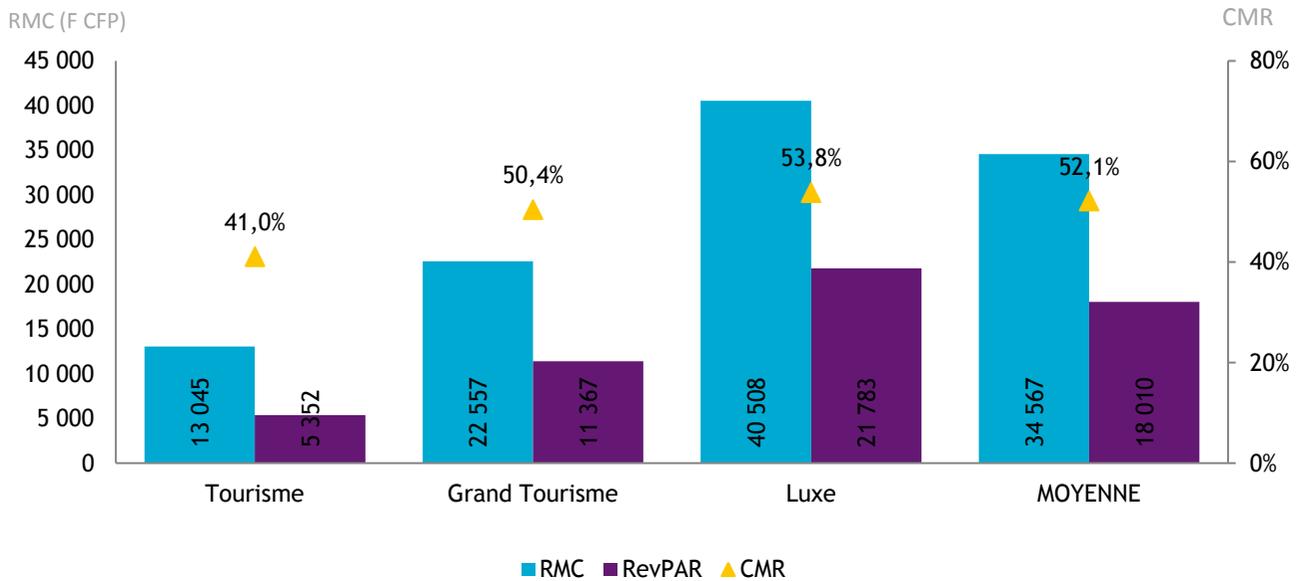
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR SUBDIVISION



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR CLASSE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

DEFINITION

Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) : Exprimé en pourcentage, il indique le niveau moyen de fréquentation d'un hébergement sur la période donnée. Il est obtenu en divisant le nombre de chambres louées par le nombre de chambres offertes à la location.

Le Revenu Moyen par Chambre louée (RMC) : Le RMC reflète le prix moyen auquel est louée une chambre sur une période donnée. Il est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres louées. Le RMC est exprimé hors taxes.

Le Revenu Moyen par Chambre disponible (RevPar) : Est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres disponibles. Il peut également être obtenu en multipliant le RMC par le CMR. Il permet de mieux cerner les liens entre le remplissage et le prix de vente. Le RevPar est exprimé hors taxes.

Luxe, Grand Tourisme ou Tourisme : Correspond à une division par classe de l'hôtellerie internationale. La classe Luxe correspond aux hôtels 4 et 5 étoiles, le Grand Tourisme aux hôtels 3 étoiles et le Tourisme aux hôtels 2 étoiles.

Sources-Méthode

Enquête Fréquentation Hôtelière: L'Enquête Fréquentation Hôtelière (EFH) est réalisée par l'ISPF depuis 2007. Cette opération est réalisée tous les mois de l'année avec le concours de 42 hôtels internationaux de Polynésie française. Les hôteliers de Polynésie française répondent à un questionnaire qu'ils transmettent à l'ISPF. Les informations collectées portent sur l'origine géographique de leurs clients, le nombre de chambres offertes et vendues ainsi que la recette hébergement.

Le service du tourisme: Le service du tourisme dispose d'une compétence générale en matière de tourisme. Il est chargé de la conception, de la coordination, de la mise en oeuvre et de l'évaluation de la stratégie en matière de tourisme, en relation avec les entités publiques et privées ad hoc.